



FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2024

Chères citoyennes
Chers citoyens
Membres du conseil municipal

Conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2024 et du rapport du vérificateur externe.

Le rapport financier consolidé de la Ville de Saint-Pie pour l'exercice financier 2024 a été déposé au conseil municipal lors de la séance régulière tenue le 6 mai dernier. Il est disponible sur le site Internet de la Ville à l'adresse <http://www.villest-pie.ca>.

Mario St-Pierre, maire

LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Aux fins de l'établissement de ces états financiers consolidés, la ville inclut les quotes-parts des actifs, des passifs, des revenus et des charges du partenariat à laquelle elle participe, soit la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM). Pour une meilleure compréhension, les informations suivantes portent exclusivement sur les données de la Ville de Saint-Pie.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent 10 964 181 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations, s'élèvent à 12 227 406 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 248 215 \$.

Principaux éléments qui ont généré cet excédent : écart de taxes et écarts favorables par rapport au budget dans certains services.

Le rapport du vérificateur démontre un surplus accumulé de 1 963 581 \$ au 31 décembre 2024, se décrivant comme suit :

o Excédent de fonctionnement non affecté	822 353 \$
o Excédent de fonctionnement affecté	715 363 \$
o Réserves financières et fonds réservés	425 865 \$

Principaux projets d'investissements amorcés en 2024 et qui se termineront en 2025 :

- o Construction d'un toit sur la patinoire multifonctionnelle

La dette à long terme au 31 décembre 2024 était de 25 687 025 \$, qui se répartit comme suit :

o Dette à l'ensemble de la municipalité	13 293 478 \$
o Dette de secteurs	6 199 281 \$
o Réserves financières et fonds réservés (soldes disponibles)	70 297 \$
o Gouvernement (subventions)	6 123 969 \$

Les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 ont été vérifiés par FBL s.e.n.c.r.l.